



# PROJET D'AMENAGEMENT DU PORT DE LA TURBALLE

**Comité consultatif local  
Groupe de travail « flux en phase travaux »  
du 24/09/2019**

# Quelques règles pour un travail constructif et de qualité

Différer tout jugement !

---



Rester concentré sur le sujet !

---



Construire sur les idées des autres !

---



---

# Sommaire

1. **Rappel du projet**
2. **Précision sur les travaux et les méthodologies associées**
3. **Réactions, échanges et collecte des contraintes**

---

# RAPPEL DU PROJET





# Les grosses étapes du projet

## PHASE 2

- Durée effective de 18 mois
- Principales étapes :
  - Quai EMR + darse éleveur
  - Avant-port (épi Brebis + ponton + cale + pôle passagers)
  - Repositionnement plaisanciers pêcheurs retraités
  - VRD Tourlandroux
  - Démontage porte-tempête
- Zones impactées :
  - Terrestre : zone pêche, zone Tourlandroux
  - Maritime : chenal d'accès, entrée bassin pêche,
  - Accès au port



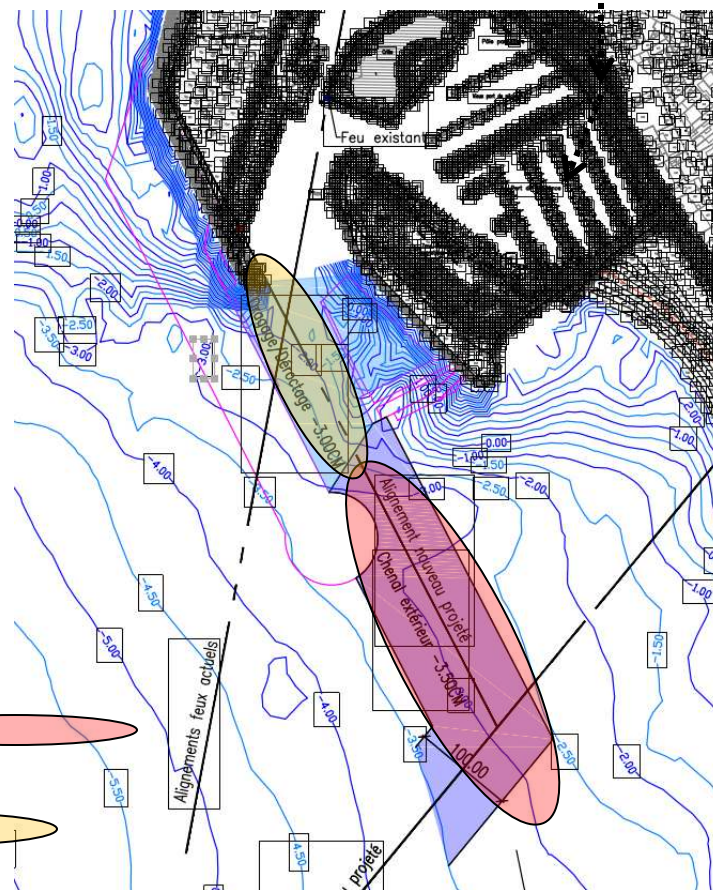
---

# PRÉCISION SUR LES TRAVAUX ET LES MÉTHODOLOGIES ASSOCIÉES



# Terrassement / déroctage préalable du chenal

- **Durée des travaux : 4 mois**
- **Méthodologie de réalisation :**
  - Terrassement du sable
  - Déroctage du rocher (frange plus ou moins fracturé)
  - Possibilité de recours à du minage pour les franges moyennement à peu fracturées
- **Impacts :**
  - Zone de sécurisation en cas de minage (possibilité de déroctage au BRH)
  - Présence d'une barge
  - Possible présence temporaire de « tas » de produits de déroctage à proximité des travaux
- **Intégration des contraintes suivantes :**
  - Étape A : Terrassement chenal extérieur- Accès par chenal actuel - Consigne d'accès pour minage (horaire adaptable)
  - Étape B : Terrassement chenal intérieur- Accès avec largeur restreinte par chenal actuel (1/2 chenal disponible)





# Digue de protection - Flux de travaux

- Utilisation du terre-plein. Quelle est la surface minimale nécessaire pour la réparation navale ? (3/4 2/3) ...

-Idéal : 50% durant 18 mois en phase 1, mais possibilité de mettre en place des mesures (par ex location d'une remorque parklev pour densifier l'usage du TP (gain 30% à 40% d'espace) ... ?

-Pour mémoire, deux solutions d'apport des matériaux, terrestre et nautique ,à trancher au regard des résultats de l'appel d'offre...

- Gestion de l'usage des box le long de la digue (stockage pêcheurs + séparation des flux)

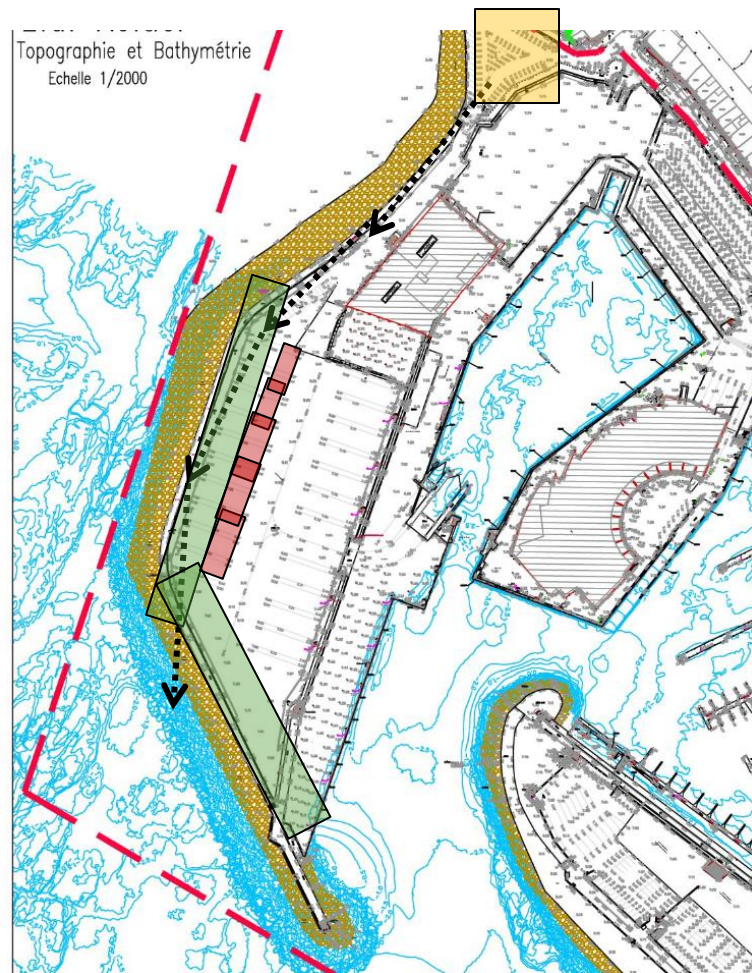
-Prévu circulation travaux (apport de matériaux) devant les box.

-Possibilité : mettre en pace une ligne de containers (box à ouverture latérale), décalée de 10m par rapport à la digue...

-Quelle longueur ?



- Utilisation du parking d'entrée du port pour y mettre base vie



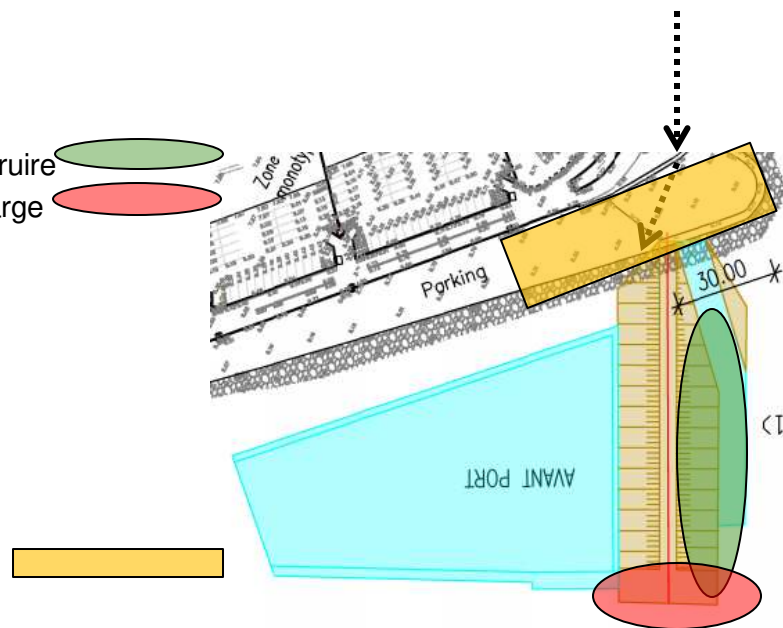
# Digue de protection - Localisation d'un terrain pour préfabricication des blocs artificiels ?...

- A ce stade, sans prise de contact avec un éventuel propriétaire, nous avons pensé aux zones suivantes :
- Le besoin est de l'ordre de 2 à 3ha ... pas trop loin du site des travaux...



# Epi des brebis

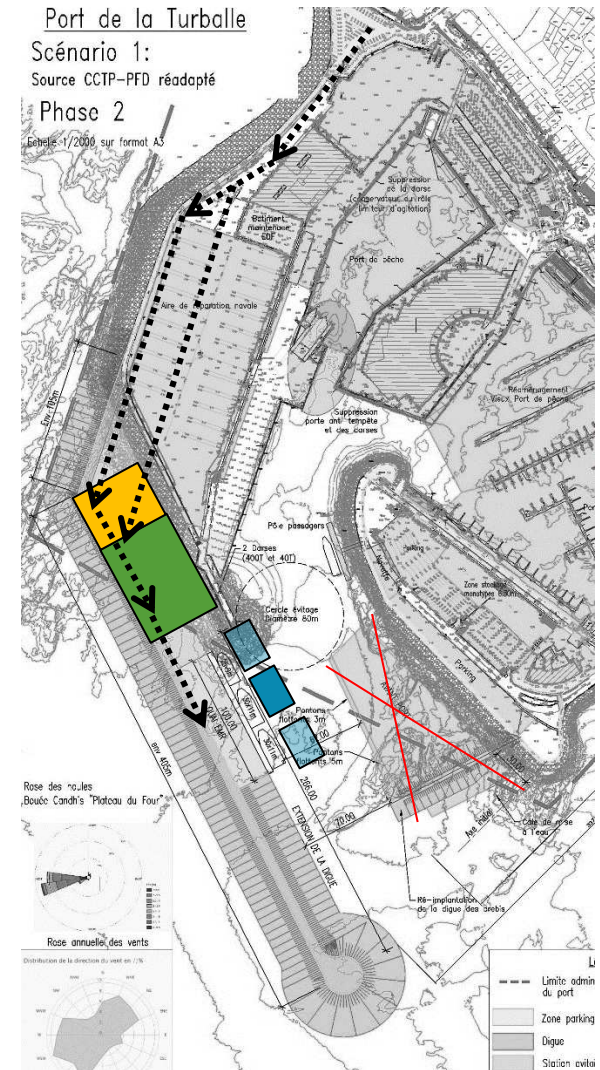
- **Durée des travaux : 6 mois**
- **Méthodologie de réalisation :**
  - Les plus gros blocs sont tirés de la digue existante à déconstruire
  - L'about de l'épi est constitué d'un massif béton verticalisé (barge ou moyen terrestre)
  - Sur le port l'accès des engins peut se faire:
    - Dans la bande arrière de l'aire de stationnement sur la digue existante
  - Construction de la cale en parallèle
- **Impacts :**
  - Interface transit camion-accès au terre-plein Tourlandroux
  - Zone de stockage à l'arrière de l'épi au niveau du terre-plein existant
- **Intégration des contraintes suivantes :**
  - Epi construit après la création de la digue
  - Réquisition d'une emprise travaux autour de l'enracinement de l'épi
  - Gestion du trafic accès Tourlandroux par feu provisoire/homme-traffic
  - Limitation de la largeur de passage en entrée de port lors de la confection de l'about de l'épi
  - période la plus favorable ? Où déplacer les navires actuellement sur bers ?



NOTA : réflexions en cours pour financer l'épi dès la phase 1

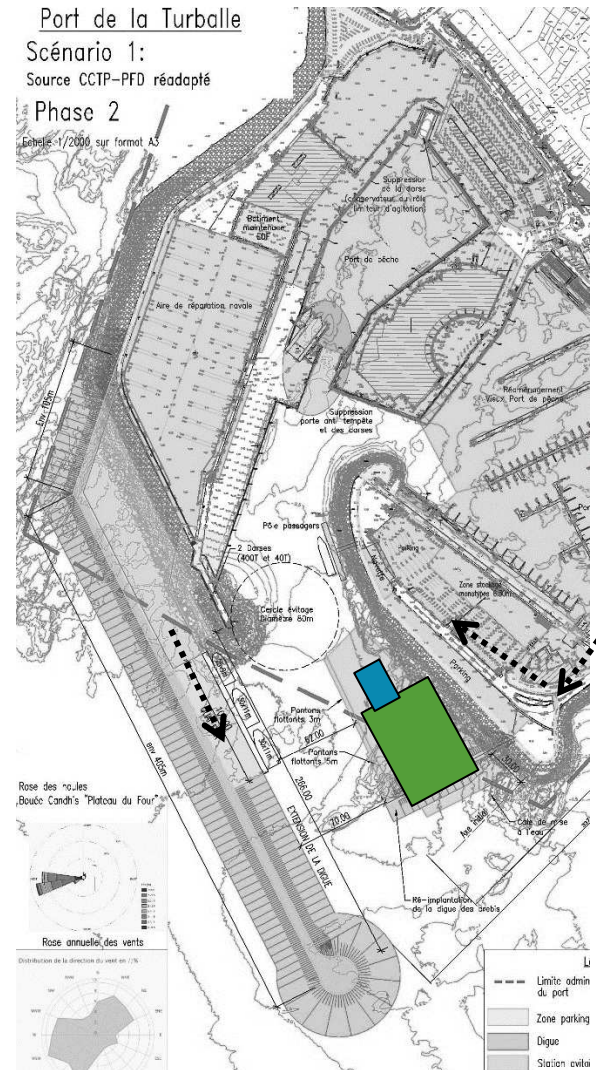
# Quai EMR et darse

- **Durée des travaux : 8 mois (dont 5 mois en nautique)**
- **Méthodologie de réalisation :**
  - Approvisionnement par voie terrestre
  - Battage de pieux (par voie nautique pour le quai)
  - Pose d'éléments béton préfabriqués
  - Coulage en place de la dalle
- **Impacts :**
  - Positionnement d'un ponton de travail dans le chenal ■
  - Base-vie de l'ensemble des travaux phase 2 ■
  - Stockage à terre des pieux et des éléments préfabriqués ■
  - Approvisionnement des pieux + des éléments béton + béton frais .....➔
- **Intégration des contraintes suivantes :**
  - Travaux par voie nautique réalisés avant la création de l'avant-port pour conserver un chenal de largeur raisonnable
  - Limitation de l'emprise des zones de stockage et d'évolution des engins à la zone de réparation navale
  - Circulation le long de la digue ou au centre de la zone de réparation navale à discuter → approvisionnement pouvant être géré sur des plages horaires dédiés



# Avant port




- **Durée des travaux : 4 mois**
- **Méthodologie de réalisation :**
  - Terrassement / déroctage de la zone d'avant-Port
  - Approvisionnement par voie terrestre ou nautique
  - Battage de pieux par voie nautique
  - Pose des équipements nautiques (ponton, passerelles)
- **Impacts :**
  - Positionnement d'un ponton de travail dans le chenal
  - Zone de base-vie potentielle
  - Stockage à terre des pieux et des éléments préfabriqués
  - Approvisionnement des pieux + des éléments béton + béton frais



# Démontage porte-tempête et darse existante - Création de 75 mètres linéaires de quai

- **Durée des travaux : 3 mois**

- **Méthodologie de réalisation :**

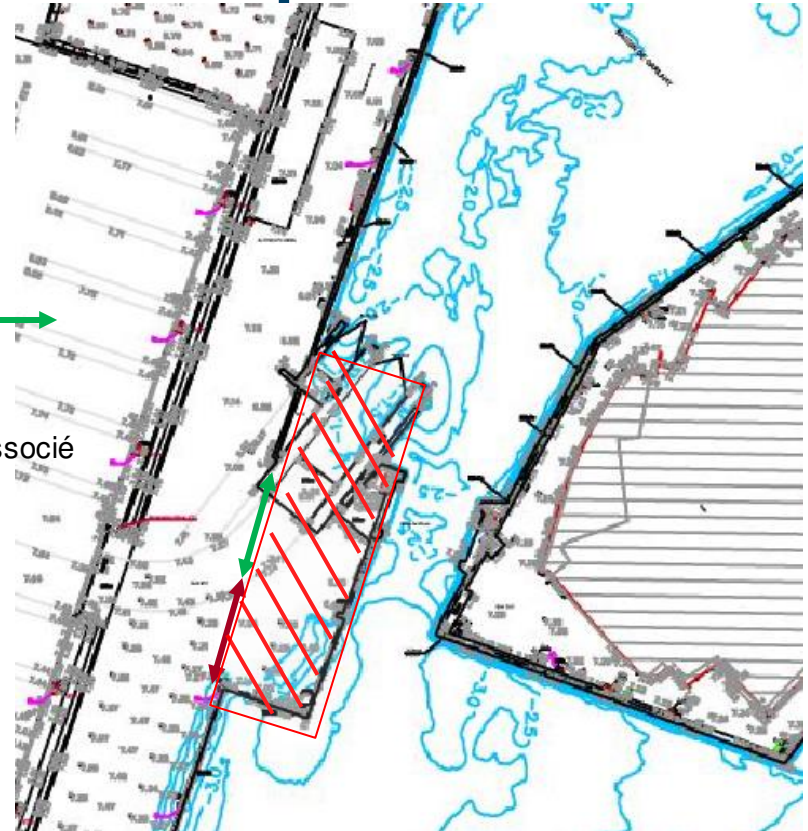
- Construction d'un quai arrière (pieux sécants ou équivalents) 
- Renforcement et découpe du quai existant 
- Déconstruction zone avant 
- Dépose porte Est, avec ou sans déconstruction du génie-civil associé

- **Impacts :**

- Travaux de construction du quai : bande de 20m
- Déconstruction: phases sans passage de bateaux

- **Intégration des contraintes suivantes :**

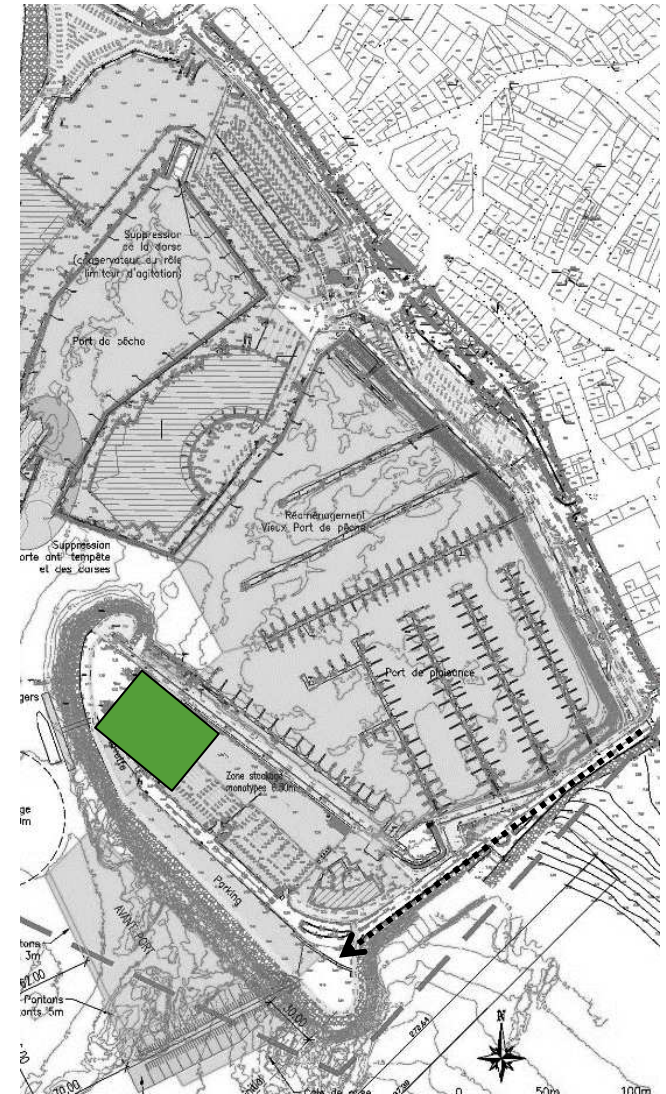
- Travaux prévus phase 2 permettant de tester la protection de la nouvelle digue sur le bassin Garlahy
- Possibilité de travaux en continue sur une période favorable
- Déplacement des bateaux ? période de moindre activité ?)
- Soutènement pour création de quai type plan pour limiter les impacts sur l'existant
- Limitation de l'emprise des zones de travaux à la zone de la darse + bande arrière de 20m
- Circulation jusqu'au site → approvisionnement pouvant être géré sur des plages horaires dédiés





# VRD Tourlandroux

- **Durée des travaux : 6 mois**
- **Méthodologie de réalisation :**
  - Approvisionnement par voie terrestre
- **Impacts :**
  - Perte de stationnement + gêne aux usagers
  - Stockage + engins ■
  - Approvisionnement par des voies peu adaptées .....➔
- **Intégration des contraintes suivantes :**
  - Travaux réalisés par phase pour conserver le plus possible un accès au terre-plein :
    - Pour la SNSM
    - Pour l'avitaillement carburant (remplissage des cuves)
    - Pour le personnel de la capitainerie
    - Pour le stationnement plaisanciers ?



---

# RÉACTIONS, ÉCHANGES ET COLLECTE DES CONTRAINTES

# Contraintes d'ores et déjà identifiées

Thématique	Demande des « usagers »	Précision	Fréquence / durée
Maritime	Conserver un chenal empruntable		Toute la durée des travaux (pour SNSM + pêche + plaisance)
	Signalisation + informations régulières sur mouvement des barges	Via affichage + avis navigateur + capitainerie	Toute la durée des travaux
	Travaux l'été à limiter	Dans l'emprise du chenal d'accès au port	
Terrestre	Circulation à travers les zones d'activité à organiser	Pêche → préférer la gêne terrestre que dans bassin Réparation navale → préférer accès vers le milieu de la zone	Horaires de circulation ou durée de blocage possibles à préciser
	Emprise limitée des installations de chantier ou stockage	Quelle surface possible ? Quelle zone la moins problématique ?	Eventuelle période plus propice ?
	Travaux l'été à limiter	Vis-à-vis du bruit principalement	Juillet et aout
Circulation en dehors de l'enceinte portuaire	Pas possible l'été aux horaires classiques		Horaires de circulation possibles à préciser par la ville

# Avancement des sessions de consultation des représentants

## Session de travail n°01

- 10 Juillet 2019
- Comité consultatif local n°01

## Session de travail n°02

- Fin Juillet 2019
- Comité consultatif local n°02
- Présentation des études préliminaires
- Commission spécifique – Environnement

## Session de travail n°03

- 17 Septembre 2019
- Commission spécifique – Flux en phase exploitation
- Commission spécifique – Interfaces Ville / Port en phase exploitation

## Session de travail n°04

- 24 Septembre 2019
- Commission spécifique – Flux en phase travaux (intra et extra port)

## Session de travail n°05

- 23 Octobre 2019
- Commission spécifique - Environnement

## Session de travail n°06

- Début Novembre 2019
- Comité consultatif local n°03
- Restitution des commissions spécifiques
- Présentation du projet qui sera soumis à enquête publique

## Session de travail à venir

- À définir

# Visite de la plateforme

**participer**.loire-atlantique.fr



**Projet d'aménagement du port de La Turballe**  
#PortLaTurballe · Participez à l'avenir du port

Étape 6 sur 10

**ETAPE 6 : POURSUITE DES ÉTUDES TECHNIQUES ET CONSULTATION**  
01/10/2018 - 30/11/2019

[Voir les étapes](#)

 PRÉSENTATION    AVIS DONNÉS    RENCONTRES    SUIVI DU PROJET